Profil d'emploi des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012

Province d'obtention du diplôme		Promotion de 2007 en 2009	Promotion de 2012 en 2014
Nouveau-Brunswick	Taux d'emploi	87 %	89 %
	% qui travaillent à temps plein	82 %	77 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	63 %	55 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	81 %	78 %
	Rémunération (médiane)	39 520 $	40 000 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	42 000 $	42 561 $
Nouvelle-Écosse	Taux d'emploi	86 %	89 %
	% qui travaillent à temps plein	80 %	77 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	56 %	54 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	76 %	77 %
	Rémunération (médiane)	38 555 $	43 023 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	41 600 $	47 027 $
Île-du-Prince-Édouard	Taux d'emploi	86 %	86 %
	% qui travaillent à temps plein	76 %	72 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	50 %	50 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	79 %	70 %
	Rémunération (médiane)	35 116 $	39 000 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	37 347 $	43 955 $
Tous les diplômés universitaires des Maritimes	Taux d'emploi	86 %	89 %
	% qui travaillent à temps plein	80 %	76 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	58 %	54 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	78 %	77 %
	Rémunération (médiane)	39 000 $	41 600 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	41 600 $	45 084 $

L'analyse porte uniquement sur les titulaires d'un baccalauréat conféré par une université des Maritimes qui n'avaient pas déjà fait d'études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme (titulaires d'un premier grade).

Sources :

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012, en 2014. Le sondage a été mené à l'automne 2014, deux ans après l'obtention du premier grade.

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2007, en 2009. Le sondage a été mené à l'automne 2009 deux ans après l'obtention du premier grade.

Définitions :

Taux d'emploi : Pourcentage des diplômés qui occupent un emploi par rapport au nombre de diplômés dans la population active (personnes qui occupent un emploi + sans-emploi; les personnes qui ne cherchent pas d'emploi sont exclues).

Emploi nécessitant des études universitaires /en gestion : La variable « niveau de compétences professionnelles » découle de la structure de codage employée par la Classification nationale des professions, qui classe les professions selon le niveau de compétence professionnelle et le type de compétence. Profession qui exige habituellement des études universitaires ou un emploi en gestion = niveau de compétences A + type de compétences 0.

Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme : Emploi qui, selon les diplômés, correspondait soit beaucoup, soit un peu à leur programme d'études, et/ou qui faisait grandement ou moyennement appel aux compétences acquises durant leur programme d'études.

Rémunération (médiane) : Le calcul de la rémunération annuelle est fondé sur l'information déclarée par les participants au sondage et le mode de paiement sélectionné (hebdomadaire, toutes les deux semaines, mensuel, annuel, etc.).

MPHEC CESPM

Profil d'emploi des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012

Province d'emploi		Promotion de 2007 en 2009	Promotion de 2012 en 2014
Nouveau-Brunswick	Taux d'emploi	89 %	90 %
	% qui travaillent à temps plein	85 %	76 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	61 %	57 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	80 %	80 %
	Rémunération (médiane)	37 580 $	39 000 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	39 000 $	41 863 $
Nouvelle-Écosse	Taux d'emploi	86 %	90 %
	% qui travaillent à temps plein	78 %	71 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	54 %	50 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	74 %	74 %
	Rémunération (médiane)	36 649 $	40 000 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	41 006 $	44 000 $
Île-du-Prince-Édouard	Taux d'emploi	86 %	86 %
	% qui travaillent à temps plein	82 %	73 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	55 %	42 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	70 %	71 %
	Rémunération (médiane)	34 968 $	38 492 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	35 544 $	42 255 $
Reste du Canada	Taux d'emploi	85 %	88 %
	% qui travaillent à temps plein	81 %	81 %
	Emploi nécessitant des études universitaires/en gestion	62 %	57 %
	Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme	82 %	80 %
	Rémunération (médiane)	43 960 $	49 267 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane)	46 800 $	54 352 $

L'analyse porte uniquement sur les titulaires d'un baccalauréat conféré par une université des Maritimes qui n'avaient pas déjà fait d'études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme (titulaires d'un premier grade).

Sources :

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2012, en 2014. Le sondage a été mené à l'automne 2014, deux ans après l'obtention du premier grade.

Sondage de la CESPM auprès des diplômés universitaires des Maritimes, promotion de 2007, en 2009. Le sondage a été mené à l'automne 2009 deux ans après l'obtention du premier grade.

Définitions :

Taux d'emploi : Pourcentage des diplômés qui occupent un emploi par rapport au nombre de diplômés dans la population active (personnes qui occupent un emploi + sans-emploi; les personnes qui ne cherchent pas d'emploi sont exclues).

Emploi nécessitant des études universitaires /en gestion : La variable « niveau de compétences professionnelles » découle de la structure de codage employée par la Classification nationale des professions, qui classe les professions selon le niveau de compétence professionnelle et le type de compétence. Profession qui exige habituellement des études universitaires ou un emploi en gestion = niveau de compétences A + type de compétences 0.

Emploi lié aux études/utilisation des compétences acquises dans le programme : Emploi qui, selon les diplômés, correspondait soit beaucoup, soit un peu à leur programme d'études, et/ou qui faisait grandement ou moyennement appel aux compétences acquises durant leur programme d'études.

Rémunération (médiane) : Le calcul de la rémunération annuelle est fondé sur l'information déclarée par les participants au sondage et le mode de paiement sélectionné (hebdomadaire, toutes les deux semaines, mensuel, annuel, etc.).

MPHEC CESPM

Statistiques sur l'emploi pour l'ensemble de la population

Province d'emploi		2014
Nouveau-Brunswick	Taux d'emploi*	90 %
	% qui travaillent à temps plein	84 %
	Rémunération (médiane annuelle)	36 400 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	40 000 $
Nouvelle-Écosse	Taux d'emploi*	91 %
	% qui travaillent à temps plein	81 %
	Rémunération (médiane annuelle)	36 800 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	41 600 $
Île-du-Prince-Édouard	Taux d'emploi*	89 %
	% qui travaillent à temps plein	84 %
	Rémunération (médiane annuelle)	35 800 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	39 800 $
Canada	Taux d'emploi*	93 %
	% qui travaillent à temps plein	81 %
	Rémunération (médiane annuelle)	41 600 $
	Rémunération de ceux qui travaillent à temps plein (médiane annuelle)	47 300 $

Sources :
CANSIM - tableau 282-0002, groupe d'âge : 15 ans et plus.
CANSIM - tableau 282-0070; groupe d'âge : 15 ans et plus; Enquête sur la population active (EPA), estimations du salaire des employés selon le genre de travail, la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), le sexe et le groupe d'âge – annuel (dollars courants)
Salaire annuel calculé ainsi : salaire hebdomadaire médian X 52.
http://www5.statcan.gc.ca/cansim/home-accueil?retrLang=fra&lang=fra

*Remarque : le taux d'emploi a été calculé de la façon suivante : 100 % - taux de chômage (%)

Maritime Provinces Higher Education Commission
82 Westmorland Street, Suite 401, P.O. Box 6000
Fredericton, NB E3B 5H1
www.mphec.ca

La Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
82, rue Westmorland, Bureau 401, C.P. 6000
Fredericton, N.-B. E3B 5H1
www.cespm.ca